

Sécurité routière

## **SENSIBILISATION AU CORRIDOR DE SÉCURITÉ DANS LA MRC DES MASKOUTAINS**

*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 2 décembre 2024** – Les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) de la MRC des Maskoutains, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) ainsi que de nombreux services d'urgence du secteur, tiendront demain, le 3 décembre, une opération de sensibilisation portant sur le respect du corridor de sécurité.

L'opération, qui se déroulera principalement en matinée, comprendra un volet préventif et un volet opérationnel. Des représentants de la SQ, du MTMD, de la police du Canadien National, du Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Hyacinthe, du Service en soins préhospitaliers d'urgence de Dessercom, du collège Ellis ainsi que de Contrôle routier Québec (SAAQ), se réuniront aux sorties du km 130 de l'autoroute 20 en direction est et ouest, à Saint-Hyacinthe. Ils remettront des dépliants contenant des conseils et des messages explicatifs concernant la manœuvre à effectuer à l'approche d'un véhicule immobilisé le long de la voie publique. Simultanément, des opérations en matière de sécurité routière auront lieu sur le réseau autoroutier du secteur.

La mesure du corridor de sécurité est entrée en vigueur le 5 août 2012. Elle vise à protéger les personnes qui risquent leur vie pour protéger celle des autres. Le corridor de sécurité correspond à l'espace que le conducteur doit laisser, dans certaines circonstances, entre son véhicule et celui qui est immobilisé en bordure de route ou sur celle-ci. La manœuvre doit être exécutée lorsqu'un véhicule d'urgence, un véhicule de surveillance ou une dépanneuse est immobilisé et que ses équipements d'urgence sont actionnés. Le conducteur doit créer un corridor de sécurité en ralentissant, puis en s'éloignant du véhicule immobilisé, après s'être assuré de pouvoir le faire sans danger.

La Sûreté du Québec et ses partenaires souhaitent diminuer les comportements téméraires sur le réseau routier. Consultez la [Stratégie en sécurité des réseaux de transport 2021-2026](#), « La vie humaine, au cœur de nos actions » pour plus de détails. Bonne route.

– 30 –

**Source :** Direction des communications et de la participation citoyenne  
Tél.: 450 778.8300